

Pharmasimple

SE SENTIR BIEN AU QUOTIDIEN

CONCLUSION D'UN NOUVEAU CONTRAT DE PRÊT AVEC ALPHA BLUE OCEAN

Houdeng-Goegnies (Belgique), le 27 janvier 2023, 18h00 – Pharmasimple (Code ISIN : BE0974302342. Mnémonique: ALPHS, la « Société »), annonce la conclusion d'un contrat de prêt avec le fonds d'investissement alternatif Alpha Blue Ocean (« ABO ») par le biais de son fonds d'investissement Global Tech Opportunities 12 pour un montant principal de 5.644.080 euros.

La conclusion de ce nouvel accord de financement constitue une étape cruciale pour assurer la pérennité et le redéveloppement de la Société.

A titre de rappel, la Société, pionnière dans la distribution en ligne de produits de parapharmacie, orientait jusque fin 2021 l'ensemble de son activité vers la vente en ligne. Afin de lui permettre de poursuivre son développement, la Société a conclu un premier accord de financement avec ABO à l'été 2021 pour un montant de 10 millions d'euros sous forme d'obligations convertibles avec droit de souscription d'actions. Les principaux objectifs de ce financement étaient de renforcer sa structure financière afin d'absorber les variations de son besoin en fonds de roulement et de soutenir la stratégie de croissance de la Société. Ce financement a permis à la Société de procéder à l'apurement de ses comptes fournisseurs et de poursuivre son activité dans des conditions favorables avec un niveau d'activité de vente sur ses plateformes internet stable. La Société a alors entamé un exercice de réflexion stratégique en profondeur pour faire évoluer son modèle de développement qui reposait alors uniquement sur la vente en ligne vers un mixte online/offline. Cette évolution du business plan de la Société repose sur des acquisitions et intégrations de pharmacies dans l'écosystème du groupe. L'objectif annoncé de la Société était d'acheter dans les 5 ans à venir entre 150 et 200 pharmacies principalement en Belgique.

Afin de financer cet objectif ambitieux, la Société a obtenu d'ABO un second financement par le biais d'obligations convertibles en actions émises par la Société pour une valeur nominale totale de 200.000.000 euros (le « **Financement OCA** »).

Le 29 septembre 2022, la Société annonçait la suspension pour une période d'au moins 6 mois, des tirages au titre du contrat de Financement OCA conclut auprès d'ABO. Cette décision intervenait au vu du nombre significatif d'actions émises par la Société et de sa capitalisation boursière.

La Société entamait alors des discussions avec des partenaires financiers, parmi lesquels ABO, afin de trouver des sources de financements additionnels non dilutifs.

Dans l'optique d'assurer une source de financement stable pendant la période de suspension du tirage des obligations convertibles et d'assurer les besoins de financement de la Société pendant cette période, il avait été convenu avec ABO de la mise en place temporaire d'un nouvel accord de prêt (le « **Prêt Temporaire** »).

Malgré ce soutien financier, la Société n'a pas été en mesure d'honorer les mensualités de certains prêts vendeurs pour décembre 2022. Dans ce contexte et afin de préserver la trésorerie de la Société, cette dernière a pris la décision, comme annoncé dans son communiqué de presse du 3 janvier 2023, de résilier de commun accord avec les vendeurs les contrats d'acquisition de quatre pharmacies et de ne pas confirmer le rachat d'une autre officine. La société a convenu avec les vendeurs que l'acquisition et l'intégration de ces quatre pharmacies peuvent être renégociées courant 2023.

La Société annonce aujourd'hui qu'elle a obtenu d'ABO un nouveau financement de 2.000.000 d'euros et le refinancement du Prêt Temporaire existant à hauteur de 3.644.080 d'euros (intérêts compris).

Ce nouveau financement permettra à la Société d'obtenir des liquidités par tranches de 500.000 euros par mois (250.000 euros disponibles le jour ouvrable suivant le 14 de chaque mois et 250.000 euros disponibles le dernier jour ouvrable de chaque mois) étalé sur une durée de 4 mois.

Ce nouveau prêt fonctionne sur le principe d'une ligne de crédit pour lequel il appartient à la Société de prendre l'initiative d'activer chaque tranche du nouveau contrat de prêt.

Dans le cadre de ce nouveau financement, la Société a également convenu avec ABO de suspendre le tirage d'obligations convertibles pour une période de quatre mois.

Toutefois, ABO conserve la possibilité d'exiger l'émission de nouvelles tranches d'obligations convertibles pendant cette période de suspension et après celle-ci, afin de rembourser les montants dus par la Société en vertu du nouvel accord de prêt. Sous respect de certaines conditions, au moins 500.000 euros dus au titre du nouveau prêt seront remboursés sur une base trimestrielle par l'émission de nouvelles obligations convertibles sous le Financement OCA.

A l'issue de la période de suspension de 4 mois, le tirage d'obligations convertibles pourra reprendre conformément aux termes du contrat de Financement OCA.

Chaque tranche sera appliquée à des fins définies telles que le remboursement de l'endettement financier de la Société, le remboursement des prêts-vendeurs, le paiement des coûts de restructuration de la Société et le paiement de ses fournisseurs.

Le nouveau contrat de prêt sera remboursé entièrement au plus tard le 31 décembre 2025 et la Société conserve la faculté de rembourser anticipativement toute tranche à tout moment avant la date d'échéance finale.

La conclusion de ce nouveau financement s'accompagne de la constitution de sûretés en faveur d'ABO sur les actifs de la Société.

La Société a procédé au tirage de la première tranche immédiatement à la signature.

Cette source de financement permettra à la Société de finaliser sa restructuration, de poursuivre le retournement de son business plan et d'assumer ses obligations à court et moyen terme.

Contacts :

Société

Pharmasimple
SE SENTIR BIEN AU QUOTIDIEN

Michael Willems

michael@pharmasimple.com

Communication financière

cap value
COMMUNICATION POUR VALEURS DE CROISSANCE

info@capvalue.fr

***A propos de Pharmasimple :** Pharmasimple est un groupe de distribution spécialisé dans la vente de produits pharmaceutiques et parapharmaceutiques. Disposant d'un réseau d'une dizaine de pharmacies en Belgique, la société vise à devenir un des leaders de son secteur dans ce pays par un programme ambitieux de croissance externe. En 2021, Pharmasimple a réalisé un chiffre d'affaires de 30,0 M€. Les titres Pharmasimple sont inscrits sur le marché d'Euronext Growth. Code ISIN : BE0974302342. Mnémogramme : ALPHS.*